



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général
Unité Développement Pédagogique

Réf.: 2014-09-D-49-fr-3

Orig.: EN

Manuel Eurosport¹

Approuvé par le Comité Pédagogique Mixte des 18 et 19 février 2016 à Bruxelles²

Entrée en vigueur :

- **Manuel Eurosport : le 11 octobre 2014**
- **Modification du point 1.2 : le 1^{er} septembre 2016**

¹ Approuvé par le Comité pédagogique mixte des 9 et 10 octobre 2014 à Bruxelles

² Approbation de la modification du point 1.2



SCHOLAEUROPAEA

Manuel

EUROSPORT



Alicante • Bergen • Bruxelles I • Bruxelles II • Bruxelles III • Bruxelles IV • Culham
Francfort • Karlsruhe • Luxembourg I • Luxembourg II • Mol • Munich • Varese

TABLE DES MATIERES

	Page
1. RÈGLES DE L'ORGANISATION	5
1.1. RÈGLES GÉNÉRALES	5
1.2. RÈGLEMENT DES TOURNOIS	6
1.3. BUDGET	8
2. TÂCHES DE L'ÉCOLE HÔTE	9
2.1. INDICATIONS UTILES POUR L'ORGANISATION	9
2.2. PRIORITÉS DANS L'ORGANISATION	10
3. LIGNES DIRECTRICES POUR LES PARTICIPANTS	11
4. LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENSEIGNANTS	12
5. DIRECTIVES POUR LES FAMILLES D'ACCUEIL	12
6. DIRECTIVES RELATIVES À L'HÉBERGEMENT COLLECTIF	12
7. RÈGLEMENTS DES DISCIPLINES SPORTIVES	13
7.1. BASKETBALL	13
7.2. HANDBALL	14
7.3. FOOTBALL	15
7.4. VOLLEYBALL	16
7.5. BADMINTON	17
7.6. TENNIS DE TABLE	18
7.7. AQUATHLON	20
8. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES	22
9. ÉVALUATION D'EUROSPORT	22
10. ANNEXES	22

INTRODUCTION

EUROSPORT fait partie intégrante des activités des Ecoles Européennes. C'est en fait un événement important pour favoriser l'interaction sociale et sportive parmi les écoles – et une opportunité unique pour les professeurs d'éducation physique (EP).

Il est donc capital qu'EUROSPORT reste un événement de très haute qualité qui procure une expérience positive à tous les participants. L'organisation et la gestion d'un événement d'une telle dimension et complexité réclament un certain degré de flexibilité étant donné le nombre d'Ecoles européennes impliquées ainsi que la participation dans le futur des Ecoles européennes accréditées.

Ce manuel, qui a été conçu par le groupe de travail EP, a pour but d'aider l'école hôte à planifier et organiser l'EUROSPORT. Il présente les règles sportives, l'organisation du tournoi, le transport, etc. et par conséquent, il est un outil utile pour tous ceux qui sont impliqués.

Un tel manuel doit rester à jour et revu régulièrement. Le groupe de travail PE serait très reconnaissant envers les écoles lui communiquant des commentaires et des informations supplémentaires qui serviraient à améliorer ce manuel au bénéfice futur des événements EUROSPORT.

Décidé en 2006 à la réunion du Comité des Gouverneurs et approuvé en février 2014 au Comité d'Education Commun, EUROSPORT sera organisé tous les deux ans. Un budget spécifique couvrira partiellement les dépenses des futures activités EUROSPORT.

Karin Eckerstorfer
Inspectrice

1. RÈGLES DE L'ORGANISATION

1.1. RÈGLES GÉNÉRALES

La compétition EUROSPORT est définie dans le calendrier des Ecoles Européennes comme un événement régulier et périodique.

EUROSPORT se déroulera tous les 2 ans selon l'ordre suivant :

2003	Bergen
2005	Munich
2007	Bruxelles 1
2009	Karlsruhe
2011	Francfort
2013	Alicante
2015	Luxembourg 1
2017	Bruxelles 2
2019	Varese
2021	Mol
2023	Luxembourg 2
2025	Bruxelles 4
2027	Munich
2029	Bruxelles 3

Les Ecoles européennes accréditées seront invitées à participer dès 2017.

Toutes les Ecoles Européennes sont supposées participer à la compétition EUROSPORT.

La compétition se tiendra après le congé de mi année de février mais au moins 2 semaines avant le congé de Pâques.

La compétition aura lieu les jeudi, vendredi et samedi tandis que les déplacements se feront le mercredi et le samedi/dimanche. Il est fortement souhaité que les écoles restent jusqu'à la fin de la cérémonie de remise des prix.

Les athlètes participants seront logés dans des familles hôtes et/ou dans des logements collectifs (les coûts du logement sont à la charge de l'école hôte).

L'école hôte doit informer les écoles participantes de tous les changements/modifications des règles des disciplines sportives, de la durée des matchs, de la distance du aquathlon, etc. au moins avant la fin du mois de septembre précédant l'événement EUROSPOORT.

Les règles qui sont en vigueur pour toutes les disciplines sportives doivent être consultables durant la compétition.

1.2. RÈGLEMENT DES TOURNOIS

Chaque équipe sera composée de 15 filles et de 15 garçons et d'un maximum de 4 professeurs accompagnants. Il n'y a pas de restriction d'âge pour les compétiteurs.

L'accompagnement des équipes lors de l'EUROSPOORT est du seul ressort des professeurs de l'école (professeurs de sport ou professeurs d'autres matières).

Pour des raisons liées à la sécurité et à des questions d'autorité, des experts extérieurs à l'école (entraîneurs, conseillers sportifs, étudiants etc.) ne sont pas habilités à assumer cette tâche.

La Direction de l'école est responsable de la régularité de l'accompagnement.

Le programme comportera :

1. Deux tournois de jeux d'équipes (1 tournoi filles-1 tournoi garçons)

Avant la fin de l'année scolaire précédant EUROPSORT, la nouvelle école hôte doit annoncer son choix de 2 sports d'équipes parmi les 4 sports d'équipes suivant : basketball, volleyball, mini foot et handball - les sports devant être les mêmes pour les filles et les garçons.

2. 3 doubles/ 3 doubles mixtes pour badminton ou tennis de tables (comme fixé dans l'article 7.5.1 et 7.6.1)
3. 10 filles et 10 garçons pour l'aquathlon.

L'aquathlon comportera une course relais et un relais à la nage (comme fixé dans l'article 7.7.1)

Les points accordés dépendront du nombre d'écoles participantes (p.ex. pour 14 écoles, le gagnant recevra 14 points, le dernier 1 point. Mais pour l'aquathlon les points seront doublés, dans cet exemple 28 et 2 points).

Il y aura un trophée pour le grand gagnant du tournoi global, ainsi qu'un trophée pour le premier, le deuxième et le troisième de chaque discipline.

En outre, la Coupe EUROPORT est un trophée transmissible qui reste dans l'école gagnante jusqu'à l'EUROSPORT suivant.

Les écoles recevront des points selon leur position finale dans chaque tournoi. Les disciplines des filles et des garçons sont considérées comme étant des tournois distincts.

L'école qui compte au total le maximum de points sera la gagnante générale.

En cas d'égalité de points, l'école qui obtient la meilleure position dans les classements des différentes disciplines sera considérée comme étant la mieux placée.

1.3. BUDGET

Le budget d'EUROSPORT (voir document 2014-01-D-38) peut être divisé en:

1. Frais d'organisation

L'école hôte reçoit un budget de € 18 000.

2. Frais de transport pour les écoles participantes

50% des frais des écoles participantes seront subventionnés et répartis proportionnellement entre les écoles participantes.

Le budget sera ajusté régulièrement en tenant compte de l'augmentation annuelle des prix.

2. TÂCHES DE L'ÉCOLE HÔTE

- publier et promouvoir EUROSPORT au niveau des écoles en impliquant le management, l'administration, les enseignants, les associations de parents et les élèves des écoles
- promouvoir et encourager des projets interdisciplinaires liés à EUROSPORT
- entrer en relation avec les autorités locales, les associations / fédérations et sponsors potentiels le plus tôt possible
- définir le programme sportif (les disciplines)
- annoncer le programme aux autres écoles le plus tôt possible
- ajouter au programme tout changement prévu aux règles
- envoyer une lettre aux écoles qui participent (date d'Eurosport)
- établir des échéances pour la remise des documents des écoles participantes

2.1. INDICATIONS UTILES POUR L'ORGANISATION

- combiner la stratégie interne de l'organisation et les responsabilités dans un organigramme
- fixer un programme en tenant compte des installations et du temps disponible
- définir si les installations de l'école suffisent pour ce qui est à organiser ou adapter le programme aux installations ou louer des installations extérieures y compris les transports
- le tirage au sort sera réalisé avant EUROSPORT pendant le week-end du stage d'éducation physique
- il est recommandé de désigner un responsable général de l'organisation au sein du département d'Éducation Physique. Ce professeur devrait être déchargé de son service d'enseignement pendant la semaine qui précède l'événement.

Ce qui suit n'est pas censé représenter une liste exacte, mais contient des domaines de responsabilités qu'il faudrait confier à des personnes ou des groupes.

2.2. PRIORITÉS DANS L'ORGANISATION

- HÉBERGEMENT – (parents, auberge de jeunesse locale si nécessaire)
- ARRIVÉE/ACCUEIL DES VISITEURS – (horaires, dossier d'informations, familles qui accueillent)
- ALIMENTATION – (repas, fruits, etc. liens avec les Associations de Parents)
- PROGRAMME SOCIAL / CULTUREL
- DÉPART- (Horaires, liens avec Association des Parents et familles d'accueillent)
- PREMIERS SECOURS
- ASSISTANTS DES ÉQUIPES (deux élèves accompagnent en permanence chaque équipe, T-shirts distinctifs)
- CENTRE D'INFORMATIONS (accessible, constamment occupé et ouvert, affichage des résultats en temps réel, point de rencontre des enseignants et un lieu pour les objets perdus)
- DISTRIBUTION DES PRIX (y inclure une invitation au prochain EUROSPORT et remettre le trophée d'EUROSPORT)
- PROGRAMME – à remettre à chaque compétiteur
- PUBLICITÉ - (page web de l'école, presse locale, radio, TV)
- ARBITRES - (qu'ils connaissent les « règles locales », si possible parler l'une des langues véhiculaires)
- RAFRAÎCHISSEMENTS (l'école hôte prévoit de l'eau pour chaque équipe)
- LOCAUX SECURISÉS (si possible, un local pour chaque école visiteurs)
- ÉQUIPEMENTS DE REMPLACEMENT (des filets, des balles, des volants, des raquettes, des chronomètres etc.)
- SPONSORS
- COULEURS POUR LES ÉQUIPES (il ne faut pas que deux équipes aient la même couleur, prévoir des maillots en réserve)
- ÉQUIPE TECHNIQUE (électriciens, ICT, etc.)
- TRANSPORTS - (entre les lieux de rendez-vous, si possible utiliser les bus des écoles participantes, ou louer des transports locaux)
- TROPHÉES et souvenirs
- Compte rendu final du tournoi.

3. LIGNES DIRECTRICES POUR LES PARTICIPANTS

La réussite d'EUROSPORT dépend du bon comportement de tous les participants, c'est pourquoi il faudrait leur communiquer les directives suivantes:

- Le code de conduite est la base de la participation et il doit être respecté par chaque participant (voir annexe 5).
- Les participants ne changeront pas et ne demanderont pas à changer l'hébergement qui leur a été attribué. Les participants resteront dans la même famille tout au long de l'événement et seront tout le temps sous sa direction.
- Les élèves se plieront aux souhaits des familles hôtes/de l'hébergement collectif et aux règles de l'école hôte en ce qui concerne le fait de fumer ou de boire (voir annexe 5).
- On attend des participants qu'ils prennent part à tous les événements organisés par l'école hôte, en particulier si les équipes les ont acceptés à l'avance.
- Tous les élèves doivent avoir constamment avec eux l'adresse et le numéro de téléphone des enseignants qui les accompagnent, ainsi que des familles hôtes. En cas d'urgence, les élèves devraient prendre contact avec :
 1. leur famille hôte ou leur hébergement collectif et
 2. l'un de leurs enseignants.
- Les élèves doivent informer leurs enseignants à l'avance de tout besoin particulier: problème médical, régime alimentaire ou convictions religieuses.

4. LIGNES DIRECTRICES POUR LES ENSEIGNANTS

- Les enseignants doivent informer à l'avance l'école hôte de tout traitement particulier. Ex : problèmes médicaux, régime alimentaire ou convictions religieuses des élèves.
- Les enseignants devraient s'assurer que les élèves connaissent, comprennent et acceptent le Code de Conduite (signature des parents ou du représentant légal de l'élève).
- Les enseignants devraient s'assurer que les élèves sont bien informés au sujet des règlements concernant le tournoi. Ils devraient veiller à ce que les élèves soient au bon endroit au bon moment.
- Les enseignants devraient s'assurer que les élèves sont surveillés pendant tout le tournoi.

5. DIRECTIVES POUR LES FAMILLES D'ACCUEIL

- Les élèves doivent être informés du numéro de téléphone et de l'adresse de leur famille d'accueil.
- Les familles d'accueil devraient être préparées à :
 - a) fournir à leurs invités l'hébergement et les repas nécessaires.
 - b) assurer le transport vers et des lieux où se déroulent les compétitions et les autres événements.

6. DIRECTIVES RELATIVES À L'HÉBERGEMENT COLLECTIF

- Tous les élèves devraient adhérer aux règles et règlements de l'hébergement collectif.
- L'école hôte a la responsabilité d'envoyer ses règles à l'avance à tous les participants.
- Les élèves sont surveillés par leurs enseignants

7. RÈGLEMENTS DES DISCIPLINES SPORTIVES

7.1. BASKETBALL

7.1.1. Composition des équipes:

Chaque équipe est composée d'un minimum de 5 joueurs.

7.1.2. Règles:

7.1.2.1. Les règles officielles de la F.I.B.A. sont d'applications dans la limite des contraintes locales.

7.1.2.2. Une rencontre consiste en deux périodes de 10 minutes de jeu continu chacune, (excepté la dernière minute du jeu), avec un temps mort entre elles d'un minimum de 2 minutes.

7.1.2.3. Le temps de jeu doit être suspendu quand:

- une balle quitte le terrain et ne peut être récupérée rapidement ;
- un accident a lieu pendant le jeu ;

7.1.2.4. À la troisième faute personnelle pendant une rencontre, un joueur doit quitter le terrain pour le restant de cette rencontre.

7.1.2.5. Un joueur disqualifié (exclu par l'arbitre) pendant une rencontre, n'est pas autorisé à jouer la rencontre suivante.

7.1.2.6. temps-mort de 30 secondes par équipe et par mi-temps est autorisé. Pas de temps-mort dans les prolongations.

7.1.2.7. Un minimum de 3 minutes doit être accordé pour l'échauffement avant chaque rencontre.

7.1.2.8. Points attribués par rencontre:

- a) équipe gagnante 3 points, équipe perdante 0 point - si la différence est de 3 points et plus
- b) équipe gagnante 2 points, équipe perdante 1 point - si la différence est de 1 ou 2 points
- c) en cas d'égalité à la fin du jeu, le premier panier marqué lors de la prolongation détermine le gagnant. (La possession de balle est déterminée selon la dernière action)

7.1.3. En cas d'égalité (dans le classement de groupe)

1. le résultat de la confrontation directe entre les deux équipes détermine le gagnant.
2. la différence des points détermine le gagnant.
3. l'équipe qui a marqué le plus de points détermine le gagnant.
4. un tirage au sort avec une pièce de monnaie détermine le gagnant.

7.2. HANDBALL

7.2.1. Composition des équipes:

Chaque équipe est composée d'un minimum de 7 joueurs.

7.2.2. Règles:

7.2.2.1. Les règles officielles de l'I.H.F. sont d'application dans la limite des contraintes locales.

7.2.2.2. Une rencontre consiste en deux périodes de 10 minutes de jeu continu chacune, avec un temps mort entre elles d'un minimum de 2 minutes.

7.2.2.3. Le temps de jeu doit être suspendu quand:

- une balle quitte le terrain et ne peut être récupérée rapidement;
- un accident a lieu pendant le jeu.

7.2.2.4. Un joueur doit quitter le terrain pour le reste de cette rencontre après la deuxième suspension de deux minutes.

7.2.2.5. Un joueur disqualifié (carton rouge) pendant une rencontre n'est pas autorisé à jouer le jeu suivant.

7.2.2.6. 1 temps-mort de 30 secondes par équipe et par mi-temps est autorisé.

7.2.2.7. Un minimum de 3 minutes doit être accordé pour l'échauffement avant chaque partie.

7.2.3. Points attribués par rencontre:

- a) équipe gagnante 3 points – équipe perdante 0 point
- b) en cas d'égalité chaque équipe reçoit 1 point

7.2.4. En cas d'égalité

7.2.4.1. En cas d'égalité dans le classement de groupe

1. le résultat de la confrontation directe entre les deux équipes détermine le gagnant.
2. la différence des points détermine le gagnant.
3. l'équipe qui a marqué le plus de points détermine le gagnant.
4. un tirage au sort avec une pièce de monnaie détermine le gagnant.

7.2.4.2. En cas d'égalité dans les autres tours, trois tirs de penalty par équipe seront tirés. Si les équipes ne sont toujours pas départagées, un tir de penalty par équipe sera tiré jusqu'à ce que l'une d'entre elle échoue son tir.

7.3. FOOTBALL

7.3.1. Composition des équipes:

Chaque équipe est composée d'un minimum de 5 joueurs (gardien de but y compris).

7.3.2. Règles:

7.3.2.1. Les règles officielles de la F.I.F.A. sont d'application dans la limite des contraintes locales.

7.3.2.2. Une rencontre se compose de deux périodes d'un minimum de 10 minutes chacune, avec une mi-temps d'un minimum de 2 minutes.

7.3.2.3. Le temps de jeu doit être suspendu quand:

- une balle quitte le terrain et ne peut être récupérée rapidement ;
- un accident a lieu pendant le jeu ;

7.3.2.4. Un joueur disqualifié (carton rouge) pendant une rencontre n'est pas autorisé à jouer la suivante.

7.3.2.5. Un minimum de 3 minutes doit être accordé pour l'échauffement avant chaque rencontre.

7.3.3. Points attribués par rencontre:

- a) équipe gagnante 3 points – équipe perdante 0 point
- b) en cas d'égalité, chaque équipe reçoit 1 point

7.3.4. En cas d'égalité :

7.3.4.1. En cas d'égalité dans le classement de groupe

1. le résultat de la confrontation directe entre les deux équipes détermine le gagnant.
2. la différence des points détermine le gagnant.
3. l'équipe qui a marqué le plus de points détermine le gagnant.
4. un tirage au sort avec une pièce de monnaie détermine le gagnant.

7.3.4.2. En cas d'égalité dans les autres tours, trois tirs de penalty par équipe seront tirés. Si les équipes ne sont toujours pas départagées, un tir de penalty par équipe sera tiré jusqu'à ce que l'une d'entre elle échoue son tir.

7.4. VOLLEYBALL

7.4.1. Composition des équipes:

Chaque équipe est composée d'un minimum de 6 joueurs.

7.4.2. Règles:

7.4.2.1. Les règles officielles de la F.I.V.B. sont d'application dans la limite des contraintes locales.

7.4.2.2. Une rencontre consiste en un set de 25 points avec au moins 2 points de différence. Les équipes changent de côté lorsqu'une équipe atteint 13 points.

7.4.2.3. 2 temps-mort de 30 secondes par équipe et par set sont autorisés (pas de temps-mort technique)

7.4.2.4. Un minimum de 3 minutes doit être accordé pour l'échauffement avant chaque rencontre.

7.4.3. Points attribués par rencontre:

- a) équipe gagnante 3 points, équipe perdante 0 point - si la différence est de 3 points et plus. (ex.25 :22 ou 25 :18)
- b) équipe gagnante 2 points, équipe perdante 1 point - si la différence est de 2 points (ex. 25 : 23 ou 27 :25)

7.4.4. En cas d'égalité (dans le classement groupe)

1. le résultat de la confrontation directe entre les deux équipes détermine le gagnant.
2. la différence des points détermine le gagnant.
3. l'équipe qui a marqué le plus de points détermine le gagnant.
4. un tirage au sort avec une pièce de monnaie détermine le gagnant.

7.5. BADMINTON

7.5.1. Composition des équipes :

Une équipe consiste en trois doubles : un double dame, un double homme, un double mixte ou trois doubles mixtes. Les paires de joueurs ne peuvent pas être changées durant la compétition. L'école hôte doit signaler à l'avance le type de double choisi.

7.5.2. Règles :

7.5.2.1. Les règles officielles de l'I.B.F. sont d'application dans la limite des contraintes locales.

7.5.2.2. Un match est composé de 3 sets de 11 points chacun avec 2 points de différence. Chaque set se termine par un maximum de 15 points.

7.5.2.3. Un minimum de 3 minutes doit être accordé pour l'échauffement avant chaque match.

7.5.2.4. L'école hôte doit signaler à l'avance quel type de volant sera utilisé durant la compétition. Cette information doit être envoyée avec le programme.

7.5.2.5. Si pour cause de blessure, un joueur ne peut continuer le match, il / elle peut réintégrer ou être remplacé par un joueur de réserve le match suivant.

7.5.2.6. L'équipe responsable du forfait (blessure) conservera les points gagnés obtenus jusqu'au moment du forfait, et perdra les points jusqu'à la fin des 3 sets (match).

ex. (1):

1^{er} set double A 11:7 double B

2^{ème} set double A 7:5 double B (forfait à 7:5) le set comptera pour 11:5

3^{ème} set double A 11:0 double B

score final : 3:0 sets, et 33:12 points pour le double A

ex. (2) :

1^{er} set double A 7:11 double B

2^{ème} set double A 7:5 double B (forfait à 7:5) le set comptera pour 11:5

3^{ème} set double A 11:0 double B

score final: 2:1 sets, et 29 : 16 points pour le double A

Une école ne peut utiliser de joueur réserve qu'une seule fois au cours de la compétition.

7.5.2.7. Tous les joueurs sont responsables du comptage des points de leurs matchs. Tout litige doit être rapporté auprès de l'arbitre.

7.5.2.8. Points attribués par rencontre :

1 point par set

7.5.2.9. En cas d'égalité (dans le classement de groupe)

1. le résultat de la confrontation directe entre les deux équipes détermine le gagnant.
2. la différence des points détermine le gagnant.
3. l'équipe qui a marqué le plus de points détermine le gagnant.
4. un tirage au sort avec une pièce de monnaie détermine le gagnant.

7.6. TENNIS DE TABLE

7.6.1. Composition des équipes :

Une équipe consiste en trois doubles: un double dame, un double homme, un double mixte ou trois doubles mixtes. Les paires de joueurs ne peuvent pas être changées durant la compétition. L'école hôte doit signaler à l'avance le type de double choisi.

7.6.2. Règles :

7.6.2.1. Les règles officielles de l'I.T.T.F. sont d'application dans la limite des contraintes locales.

7.6.2.2. Un match est composé de 3 sets de 11 points chacun avec 2 points de différence. Chaque set se termine par un maximum de 15 points.

7.6.2.3. Un minimum de 3 minutes doit être accordé pour l'échauffement avant chaque partie.

7.6.2.4. Si pour cause de blessure, un joueur ne peut continuer le match, il / elle peut réintégrer ou être remplacé par un joueur réserve le match suivant.

7.6.2.5. L'équipe responsable du forfait (blessure) conservera les points gagnés jusqu'au moment du forfait, et perd les points jusqu'à la fin des 3 sets (match).

ex. (1):

1^{er} set double A 11:7 double B
2^{ème} set double A 7:5 double B (forfait à 7:5) le set comptera pour 11:5
3^{ème} set double A 11:0 double B
score final: 3:0 sets, et 33:12 points pour le double A

ex. (2):

1^{er} set double A 7:11 double B
2^{ème} set double A 7:5 double B (forfait à 7:5) le set comptera pour 11:5
3^{ème} set double A 11:0 double B

score final : 2:1 sets, et 29:16 points pour le double A

Une école ne peut utiliser de joueur réserve qu'une seule fois au cours de la compétition.

7.6.2.6. Tous les joueurs sont responsables du comptage des points de leurs matches. Tout litige doit être rapporté auprès de l'arbitre.

7.6.3. Points attribués par rencontre :

1 point par set

7.6.4. En cas d'égalité (dans le classement de groupe)

1. le résultat de la confrontation directe entre les deux équipes détermine le gagnant.
2. la différence des points détermine le gagnant.
3. l'équipe qui a marqué le plus de points détermine le gagnant.
4. un tirage au sort avec une pièce de monnaie détermine le gagnant.

7.7. AQUATHLON

Règles générales :

En cas de blessure, des remplacements peuvent être autorisés à la discrétion du juge-arbitre et pénalisés par une minute par changement de joueur. Si un changement se fait avant le départ de l'aquathlon, il n'y aura pas de pénalité. Les décisions relatives aux pénalités de temps seront prises à la discrétion du juge-arbitre.

Pour la course, chaque membre d'une équipe doit porter un dossard aux couleurs de son école (voir annexe 4). Les dossards des coureurs sont numérotés d'après l'ordre de la course, de 1 à 20, (nombres impairs pour les filles, nombres pairs pour les garçons) et placés sur la poitrine du coureur.

7.7.1. Composition des équipes :

Chaque équipe est composée 10 garçons et 10 filles.

L'ordre des départs des coureurs doit être le même que celui de la compétition de natation.

7.7.2. Règles :

7.7.2.1. Natation

- la distance nagée doit être d'un minimum de 50 m et d'un maximum de 100 m
- toutes les actions contraires aux règles établies par la F.I.N.A. et qui conduisent normalement à une disqualification, encourront un temps de pénalité comme suit :

50 m	1 minute 30 secondes
100 m	3 minutes

7.7.2.2. Course

- la distance courue est de 800 m minimum et de 1000 m maximum
- des temps de pénalités seront appliqués en cas de faute (incluant les cas de passage du bâton)
- temps de pénalité pour chaque 100 m couru : 50 secondes pour les filles, 40 pour les garçons. Ce temps de pénalité sera additionné au temps de course de l'équipe.
- Par exemple : 800 m garçons $8 \times 40 = 320 = 5 \text{ minutes et } 20 \text{ secondes.}$

7.7.3. L'école qui accueille doit déclarer le type de parcours de la course à l'avance. Cette information doit être envoyée avec le programme.

7.7.4. Si possible, l'épreuve de natation et de course devraient être organisées l'une après l'autre.

7.7.5. L'ordre de passage dans l'équipe doit être remis à l'organisateur 1 heure avant le début de l'évènement.

8. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Une réunion obligatoire pour les entraîneurs sera organisée le jour de l'arrivée pour toutes les équipes.

Les entraîneurs sont responsables de la ponctualité de leurs équipes. Toute équipe qui, sans motif valable, se présente après l'heure de départ convenue peut être déclarée comme forfait à la discrétion du juge-arbitre. En cas de litige c'est la décision de l'arbitre qui prévaut.

Si une pénalité est jugée nécessaire, cette décision doit être prise uniquement après une réunion entre les écoles impliquées et le juge-arbitre.

Cette décision sera ensuite transmise à tous les coaches.

Si une disqualification s'avère nécessaire, elle sera décidée lors d'une réunion avec un représentant de chaque école et le juge arbitre, par un vote (simple majorité).

Toute pénalité d'équipe ou disqualification d'équipe doit être évitée dans la mesure du possible.

9. ÉVALUATION D'EUROSPORT

L'évaluation écrite de chaque école participante sera transmise à l'école hôte au plus tard avant la fin de la cérémonie de clôture (voir annexe). Toutes les copies seront remises en main propre à l'inspecteur après l'évènement par l'école hôte.

10. ANNEXES

1. Information sur l'école organisatrice.
2. Représentants de l'école et informations relatives au voyage
3. Inscription de l'équipe.
4. Couleurs des écoles pour l'aquathlon.
5. Code de conduite.
6. Évaluation.

EUROSPORT - (ÉCOLE – ANNÉE)

1. INFORMATION SUR L'ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE :

Tél. GSM E-mail

TASK	NAME	MOBILE	E-MAIL
COORDINATEUR EUROSPORT			

Annex: 1 – Nos installations 2 – Plan de l'école 3 – Plan des environs avec voies d'accès pour atteindre l'école

EUROSPORT - (ÉCOLE – ANNÉE)

2. REPRÉSENTANTS DE L'ÉCOLE ET INFORMATIONS RELATIVES AU VOYAGE

École: _____

Professeur responsable

	F	M
--	---	---

GSM

E-mail

PROFESSEUR ACCOMPAGNATEUR	F/M	GSM	E-MAIL

INFORMATIONS RELATIVES AU VOYAGE:

Moyen de transport: Avion Train Bus

Date d'arrivée: _____ Heure _____ Lieu _____

Date de départ: _____ Heure: _____

EN CAS DE TRANSPORT PAR AUTOCAR, EST-IL POSSIBLE D'UTILISER CET AUTOCAR DURANT LA DUREE DE LA COMPÉTITION (DOIT ETRE CONFIMÉ PAR LA COMPAGNIE D'AUTOCAR)

OUI

NON

3. EUROSPOORT - (ÉCOLE - ANNÉE)

INSCRIPTION DE L'ÉQUIPE

ÉCOLE: _____

GARÇONS

FILLES

NOMS	SPORTS /NR. MAILLOT				GSM	LANGUES		INFORMATION DIVERSES
			TT BAD.	AQUAT.		1er	2ème	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

4. EUROSPOORT - (ÉCOLE - ANNÉE)

COULEURS DES ÉCOLES POUR L'AQUATHLON

ÉCOLE \ SPORT COULEUR	SPORT 1		SPORT 2		BADMINTON/ TENNIS DE TABLE		AQUATHLON (COURSE)	
	<i>T-SHIRT</i>	<i>SHORT</i>	<i>T-SHIRT</i>	<i>SHORT</i>	<i>T-SHIRT</i>	<i>SHORT</i>	<i>T-SHIRT</i>	<i>SHORT</i>
ALICANTE								
BERGEN								
BRUXELLES I								
BRUXELLES II								
BRUXELLES III								
BRUXELLES IV								
CULHAM								
FRANCFORT								
KARLSRUHE								
LUXEMBOURG I								
LUXEMBOURG II								
MOL								
MUNICH								
VARESE								

5. CODE DE CONDUITE

1. Ces recommandations complètent le règlement officiel des Ecoles Européennes pour les voyages scolaires ainsi que pour le règlement interne de chaque école.
2. Elles sont basées sur le Manuel EUROSPORT (règles de conduite pour les participants, p.10f)
3. Les conditions et les règles stipulées par l'école organisatrice, les familles d'accueil et l'hébergement collectif, doivent être respectées.
4. Tous les participants sont sous l'autorité de la direction de l'école organisatrice.
5. Les élèves doivent obtempérer à l'injonction de tout enseignant.
6. Les élèves doivent être conscients de représenter leurs écoles respectives.
7. Tous les participants doivent faire preuve d'esprit sportif.
8. Les enseignants doivent avoir un comportement exemplaire.
9. Le développement de l'esprit d'équipe étant un des objectifs principaux d'Eurosport, chaque participant doit y contribuer.
10. les participants doivent s'encourager mutuellement et respecter les membres des autres équipes.
11. Les décisions des arbitres sont souveraines et non discutables.
12. L'environnement, l'équipement et les infrastructures doivent être respectés.
13. La ponctualité des participants est exigée pour toute activité organisée et rendez-vous donné.
14. Pendant Eurosport l'usage d'alcool, de tabac ou de drogue est strictement interdit.
15. Les étudiants et leurs parents acceptent le présent règlement en le signant.
16. Les enseignants de l'école organisatrice se réservent le droit de renvoyer immédiatement aux frais des parents, tout élève dérogeant au présent règlement.

École Européenne.....

Nom de l'étudiant _____ Classe _____

Nous adhérons aux principes et règlement d'EUROSPORT stipulés dans ce document.

Signature: _____ des parents/représentants légaux

Signature: _____ de l'étudiant

Date: _____

6. EUROSPOORT - (ÉCOLE - ANNÉE)

ÉVALUATION

Veuillez retourner ce document à l'école hôte avant la cérémonie des résultats.
Notation : 1 pour faible, 5 pour excellent (encerclez une réponse pour chaque question)

École: _____	Date: ____/____/____
--------------	----------------------

Informations de l'école hôte avant l'évènement	1	2	3	4
Infrastructure	1	2	3	4
Logement	1	2	3	4
Transport	1	2	3	4
Information de l'école hôte pendant la compétition.	1	2	3	4
Organisation générale du tournoi	1	2	3	4
Sport d'équipe (.....)	1	2	3	4
Sport d'équipe (.....)	1	2	3	4
Sport de raquette (.....)	1	2	3	4
Aquathlon	1	2	3	4
Arbitrage	1	2	3	4
Programme culturel/social	1	2	3	4
Service médical	1	2	3	4
Repas	1	2	3	4

Commentaires et recommandation: (utiliser le verso si nécessaire)
